

Le 15 avril 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska tenue le lundi 15 avril 2019 à 20 h, en la salle municipale, située au 531, rue de l'Église Sud, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame la conseillère Marie-Ève Blache-Gagné et Messieurs les conseillers Paul Thériault, Marc Landry, Claude Lévesque, Steeve Santerre et Vital Morin, sous la présidence de Madame Louise Hémond, Maire, formant quorum.

Était également présente Madame Maude Pichereau, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame Louise Hémond déclare la séance ouverte.

2019-04-058

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant l'item « Autres sujets » ouvert.

2019-04-059

ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MOIS DE MARS 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE l'adopter tel que rédigé.

2019-04-60

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 9 AVRIL AU 12 NOVEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin

Et résolu à l'unanimité des conseillers;

DE nommer Monsieur Paul Thériault à titre de maire suppléant, à compter du 9 avril 2019 et jusqu'au 12 novembre 2019 et que le maire suppléant de la

municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska soit désigné par l'adoption de la présente, substitut de Madame le maire de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska à la MRC de Kamouraska.

Dans le cas d'une incapacité d'agir du maire ou de vacances dans la charge du maire, **Monsieur Paul Thériault**, maire suppléant en fonction et membre du conseil, est autorisé à signer tous les chèques et les ordres de paiement de la municipalité avec la directrice générale ou la directrice générale adjointe.

2019-04-061

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-02 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 90-02-04 AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES SUR LA SUPERFICIE MINIMALE, LA PROPORTION DE LA FAÇADE PRINCIPALE ET LA MARGE DE REcul ARRIÈRE MINIMALE DANS LA ZONE RA3

Monsieur le conseiller Steeve Santerre donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 2019-02 visant à modifier le règlement de zonage numéro 90-02-04 afin d'ajouter des dispositions particulières sur la superficie minimale, la proportion de la façade principale et la marge de recul arrière minimale dans la zone RA3 :

- 1) La superficie minimale au sol d'une résidence de 1 étage, sise sur un terrain de moins de 1025 m² est de 123 m²;
- 2) La superficie minimale au sol d'une résidence de 1 étage, sise sur un terrain de 1025 m² et plus est de 130 m²;
- 3) Que dans tous les cas, la proportion de la longueur totale de la façade principale, que celle-ci soit constituée d'un mur continu ou comportant un décroché, ne peut excéder un facteur de 2 par rapport à l'élévation latérale la moins profonde et formant un angle en prolongement avec la façade principale;
- 4) Que lorsque la profondeur du terrain est supérieure à 36 mètres, la marge arrière minimale est de 17 mètres.

Monsieur le conseiller Steeve Santerre dépose le projet dudit règlement.

2019-04-062

DÉSIGNATION DE SIGNATAIRES POUR LE FESTIVAL DU POULET À LA CAISSE DESJARDINS DES CHAMPS ET DES BOIS

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska :

- Autorise Mesdames Louise Hémond, mairesse, Maude Pichereau, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Solange Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, à signer tout effet bancaire, document ou autre pour le compte du Festival du Poulet à la Caisse Desjardins des Champs et des Bois;

- Autorise Mesdames Louise Hémond, Maude Pichereau et Solange Bouchard à signer la convention d'adhésion pour Accès D à la Caisse populaire Desjardins et à obtenir un code pour l'autorisation du paiement des factures et des remises gouvernementales.

2019-04-063

MANDAT AU SERVICE INCENDIE DE VILLE SAINT-PASCAL VISANT L'ÉVALUATION DES BESOINS EN EAU POUR L'ALIMENTATION DES CITERNES INCENDIE ET LA RELOCALISATION DES CITERNES, SI APPLICABLE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Kamouraska mandate le Service incendie de Saint-Pascal à procéder à une évaluation des besoins en eau visant l'alimentation des citernes incendie sur son territoire et la relocalisation de certaines citernes, si applicable.

2019-04-064

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ AINSI QUE DU RAPPORT DE VÉRIFICATION – EXERCICE FINANCIER 2019

ATTENDU que Monsieur Pierre-Luc Boulet, pour la firme Deloitte de Rimouski, fait la lecture et donne les explications du rapport financier et du rapport de vérification des opérations de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska pour l'année 2018 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal se dit satisfait et accepte le rapport financier et le rapport de vérification de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, tel que présenté par la firme Deloitte de Rimouski.

2019-04-065

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2019-008 RELATIVE AU MATRICULE 6372 03 8316

CONSIDÉRANT la demande de permis de construction # 2019-007 pour un garage d'une superficie totale de 82,22 mètres carrés situé à une distance de 0,72 mètre de la limite de propriété latérale ;

CONSIDÉRANT que la demande de permis ne respecte pas la réglementation en vigueur et a fait l'objet d'une demande de dérogation mineure ;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme (C.C.U.) de Sainte-Hélène-de-Kamouraska recommande au conseil municipal de refuser la dérogation mineure #2019-008 demandée pour la propriété identifiée par le numéro de matricule 6372-03-8316 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Paul Thériault

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure # 2019-008 relative au matricule 6372 03 8316.

2019-04-066

AUTORISATION DE DÉPENSE POUR DES TOILES SOLAIRES AU CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le Centre des loisirs est utilisé tout l'été pour le camp de jour, ainsi que d'avril à juin et de septembre à novembre pour des locations (fête familiale, rencontre sociale, etc.) ;

CONSIDÉRANT QUE la fenestration du Centre des loisirs en fait un lieu où la chaleur peut devenir incommode durant la belle saison ;

CONSIDÉRANT QUE des parents d'enfants fréquentant le camp de jour, animatrices et locataires du Centre des loisirs ont exprimé le besoin d'une climatisation adéquate et de toiles solaires pour réduire la chaleur ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de quatre toiles solaires pour les fenêtres orientées sud et ouest, au coût de mille sept cent quatre vingt dollars (1 780 \$), excluant les taxes, auprès de RONA Camille Dumais.

2019-04-068

EMBAUCHE D'ANIMATRICES DE CAMP DE JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal procède à l'embauche de trois animatrices pour le camp de jour, soit Mesdames Élodie Chamberland, Mélina Chamberland et Stacy Picard à temps plein, durant 7 semaines, aux conditions ci-annexées.

QUE le conseil autorise la mairesse, Madame Louise Hémond, et la directrice générale, madame Maude Pichereau, à signer le contrat d'embauche.

2019-04-069

OCTROI DU CONTRAT DE BALAYAGE DES RUES

CONSIDÉRANT QUE le balayage de rues a été effectué en 2017 et 2018 par l'entreprise TRÉMA, à la satisfaction du conseil municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de la compagnie Tréma, avec un tarif horaire de cent vingt-neuf dollars (129 \$) et des frais de pension de cent quarante dollars (140 \$). Le montant prévu de la dépense, excluant les taxes, est de deux milles dollars (2 000 \$).

2019-04-070

OCTROI DU CONTRAT DE FAUCHAGE DES BORDURES DE CHEMINS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est satisfaite du service qui a été offert en 2017 et en 2018 par Débroussailleuse R.B. pour le fauchage des chemins ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Débroussailleuse R.B. pour effectuer le fauchage des bordures de chemins durant l'été 2019, au montant de soixante dollars (60 \$) de l'heure plus taxes.

2019-04-071

OCTROI DU CONTRAT POUR LE GRAPHISME ET L'IMPRESSION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite diffuser son Plan de développement 2019-2023 et sa Politique familiale et des aînés 2019-2023 à l'ensemble de la population ainsi qu'aux nouveaux arrivants et partenaires ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Ève Blache-Gagné

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Miguel Forest pour le graphisme du Plan de développement et de la Politique familiale et des aînés, au coût de mille quinze dollars (1 015 \$) ainsi que la soumission de Base 132

pour l'impression de ladite Politique au coût de mille sept cent dix-neuf dollars (1 719 \$), excluant les taxes.

2019-04-072

**MANDAT À LA MAIRESSE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
POUR LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE
POUR LA FOURNITURE DE SERVICES EN SÉCURITÉ CIVILE**

CONSIDÉRANT la décision de certaines municipalités de se regrouper avec la Ville de Saint-Pascal pour établir leur plan de sécurité civile ;

CONSIDÉRANT qu'une partie des ressources financières obtenues par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec dans le cadre du programme de soutien financier pour la préparation des municipalités aux sinistres servira pour réaliser le plan de sécurité civile ;

CONSIDÉRANT qu'une entente de fourniture de services en sécurité civile doit être conclue entre les municipalités de Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska, Saint-Germain, Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Bruno-de-Kamouraska et la Ville de Saint-Pascal afin d'établir le partage des responsabilités, des ressources financières et humaines ;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis aux membres du conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

DE ratifier l'entente de fourniture de services en sécurité civile à intervenir entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska, Saint-Germain, Sainte-Hélène-de-Kamouraska et Saint-Bruno-de-Kamouraska;

D'autoriser la mairesse, Madame Louise Hémond et la directrice générale, Madame Maude Pichereau à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité.

2019-04-073

**ADHÉSION ANNUELLE À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET
DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT POUR 2019-2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska accepte de renouveler l'adhésion annuelle à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) pour 2019-2020 et ce, au coût de cent dollars (100 \$).

2019-04-074

**DEMANDE AU PROGRAMME PROJETS INTERMUNICIPAUX DE
L'URLS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska fasse une demande au Programme Projets intermunicipaux de l'Unité régionale de loisirs et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS), pour une journée découverte au camp de jour, en partenariat avec la Municipalité de Rivière-Ouelle ;

QUE la Municipalité accepte de verser à la Municipalité de Rivière-Ouelle la moitié du montant de la subvention à recevoir.

2018-04-075

**DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE
NATIONALE DU QUÉBEC 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska autorise madame Stéphanie Sénéchal, agente de développement et de loisirs, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2019.

QUE le conseil municipal autorise le versement de l'assistance financière à recevoir au Comité des loisirs, pour couvrir divers frais liés à l'organisation de la fête nationale 2019.

2019-04-076

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU FDMK – VOLET ACTIVITÉ LOCALE, LOISIR CULTUREL

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Kamouraska a mis en place un Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK) pour appuyer les municipalités à réaliser des activités locales au développement du loisir culturel ;

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité peut choisir une activité de loisir culturel qu'elle désire financer en partie par ce fonds ;

CONSIDÉRANT QUE le montant attribué dans le cadre de ce fonds est de cinq cent dollars (500 \$) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska s'engage à la hauteur de 20 % du 500 \$, dans cette activité ;

QUE la municipalité s'engage à publiciser l'événement, notamment en intégrant le logo de la MRC de Kamouraska ou en faire une mention verbale lors de la tenue de l'activité ;

QUE la municipalité s'engage à affecter le montant de cinq cent dollars (500 \$) provenant du FDMK en 2019 au paiement des dépenses engendrées par l'activité loisir culturel : Atelier de musique du monde (camp de jour 2019).

2019-04-077

DEMANDES DE COMMANDITE

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Paul Thériault

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte de remettre un don aux organismes suivants:

- La Traversée : **50\$**
- Fabrique (Fête des Jubilés 2019) : **200 \$ en bons d'achats locaux**
- Fondation Canadienne du Cancer (Relais pour la vie, équipe de Solange Bouchard) : **50 \$**

RAPPORT DES CONSEILLERS RESPONSABLES DE DOSSIERS MUNICIPAUX

2019-04-078

APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Ève Blache-Gagné

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :

- Liste des incompressibles :	5 133,74 \$
- Liste des comptes à payer :	121 087,81 \$
- Salaires et allocations de dépenses de mars 2019 :	<u>21 303,85 \$</u>
TOTAL :	147 425,40 \$

Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et des incompressibles est disponible, sur demande seulement, au bureau municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Maude Pichereau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires décrits dans la liste du mois de mars 2019.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-04-079

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Paul Thériault

Et résolu à l'unanimité, la clôture et la levée de la séance à 21 h 05.

Signature du procès-verbal :

Louise Hémond
Maire

Maude Pichereau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Note :

« Je, Louise Hémond, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire